

La Toise de St-Martin

Autor(en): **Schenk, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **34 (1929)**

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684474>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

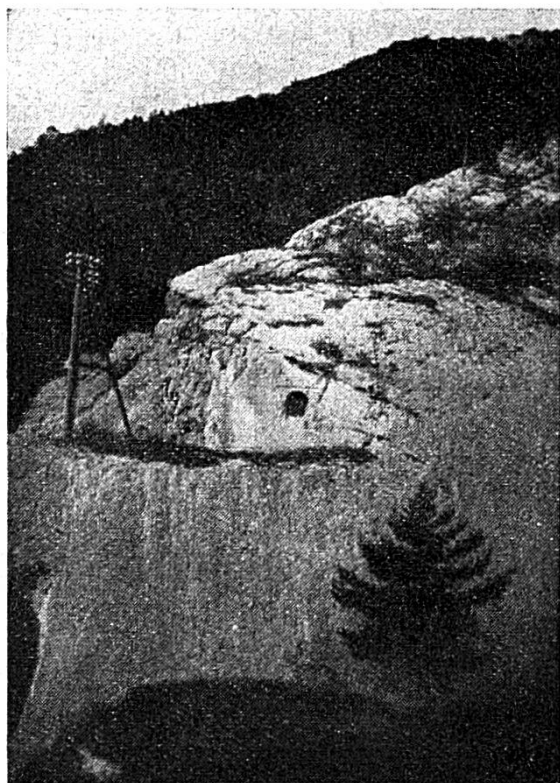
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA TOISE DE St-MARTIN

par Albert Schenk, professeur à Berne



La Toise de St-Martin et sa niche
(Photo de M. Villars, à Evillard)

Les vieux du Bas-Val-lon et de Bienne la connaissent peut-être. Des jeunes que nous avons interrogés, tous ignoraient son existence. Ils filent comme le vent, en auto, à moto, à bicyclette, sur la route lisse comme un miroir et n'ont pas un coup d'œil — ils sont trop pressés, les jeunes ! — pour la Toise de St-Martin, qui depuis des siècles, regarde passer les voyageurs du haut de son rocher...

A Péry, on l'appelle la Toise de St-Pierre ; feu Casimir Benoît, le sympathique régent de Frinvillier, la nommait, sans doute par confusion avec

« croix de St-André », la Toise de St-André ; à Bienne, on dit, ou plutôt on disait autrefois « Martisklafter » ou Toise de St-Martin et, comme nous le verrons tout à l'heure, ce sont les Biennois qui ont raison.

La Toise de St-Martin se trouve sur la route cantonale de Reuchenette à Bienne, au débouché immédiat du premier tunnel de Frinvillier, tunnel qui fut percé vers 1854, lors de la dernière réfection de la route et de la construction du pont de pierre de Malvaux, autrement dit du Taubenloch. Ce tunnel a supprimé le premier et dangereux tournant de l'ancien chemin venant de Boujean et qui passait justement par dessus.

Retournez-vous dès que, descendant de Rondchâtel, vous êtes sorti du tunnel et avez pénétré dans le frais vallon de Frin-

villier. Vis-à-vis de la pierre milliaire qui vous indique que vous vous trouvez à « VIII Stunden von Bern », vous verrez la Toise de St-Martin incrustée dans le roc à environ 15 mètres de hauteur de la chaussée. Elle est taillée dans une paroi de calcaire toute plate et surmonte une niche fort bien visible et au fond de laquelle nos géomètres modernes ont, sans pitié, gravé et badigeonné de vermillon la croix qui leur sert de point de repère dans leurs relevés trigonométriques.

Cette niche, que nous nous sommes amusé à mesurer à la forme d'une maisonnette à pignon un peu écrasé. Elle a 69 cm de hauteur aux côtés et 86 cm de la base au faite. Sa profondeur est de 40 cm et quoique le temps ait arrondi ses angles, elle est bien conservée et se présente très bien dans ses heureuses proportions. Il est vrai que son côté droit n'est pas tout à fait perpendiculaire et que son ouverture est légèrement asymétrique : le tailleur de pierre qui la creusa il y a combien de siècles ? n'était donc pas un artiste. A notre avis, cette asymétrie est une preuve de l'ancienneté de la niche.

La toise elle-même lui sert pour ainsi dire de couronnement. C'est une forte rainure d'au moins 5 cm de largeur et d'autant de profondeur, taillée dans le calcaire à 10 cm au-dessus du faite de la niche. Il s'agit donc, pour le dire une fois pour toutes, de la toise mesure de longueur, et non de la toise dont on parle encore quand il s'agit d'acheter du bois ou de vendre du foin.

Casimir Benoît, qui était connaisseur émérite de la contrée, prétendait que son nom de *toise* lui venait de ce qu'autrefois, elle servait d'étalon pour les mesures de longueur employées dans le Bas-Erguel et à Bienne. Quand deux habitants avaient une contestation sur la longueur du fossé creusé ou du mur construit, sur les dimensions exactes aussi du tas de paille vendu, ils allaient vérifier leurs mesures sur la Toise de St-Martin au-dessus de Frinvillier, qui restait toujours la même et que la passion du gain ou les crises politiques ne pouvaient jamais raccourcir ni jamais allonger. Il était facile de procéder à cette vérification, car la toise n'est qu'à environ deux mètres, autant dire à hauteur d'homme, du plan de l'ancienne route et disposée de telle sorte que tout le monde pouvait la distinguer aisément.

Si la pensée de Casimir Benoît est juste, nous voulons dire si la Toise de St-Martin était vraiment l'étalon de la toise autrefois en usage dans le Bas-Erguel et à Bienne, elle serait un pendant à la toise en fer qu'en 1668 on fixa au bas du grand escalier du Châtelet, à Paris, pour servir de régulateur au commerce et à la justice, et aux anciennes mesures de longueur qui

ont été murées dans la Tour rouge de Soleure et qui donnaient aux bons Soleurois la valeur exacte de la toise, de l'aune et du pied : 1,80 m., 0,60 m. et 0,30 m.

L'importance de posséder des mesures uniformes et sûres est capitale pour la prospérité d'un pays. Seule cette uniformité peut maintenir la sécurité nécessaire dans les rapports du commerce et de l'industrie et préserver la bonne foi des embûches et de la cupidité, et l'on comprend l'acte de Henri VIII d'Angleterre. Selon la tradition, ce despote, fatigué des disputes que provoquait dans son royaume la longueur à donner au yard, décréta sans autre que le yard anglais aurait la longueur de sa manche, 0,91 m., ni plus ni moins. Soit dit en passant, il devait posséder des bras peu ordinaires, Henri VIII, 91 centimètres ! Il est vrai qu'un roi a le bras long.

Pour en revenir à la toise, cette mesure n'a, on le sait, pas eu toujours et partout la même longueur. La fameuse toise du Pérou qui, en 1734, servit au savant la Condamine à mesurer un méridien près de l'Equateur comptait 1,94 m. D'après le « Tableau officiel des anciennes mesures de longueur du ci-devant Département du Mont-Terrible » qui fut établi l'an VII de la République (1), la toise mesurait à Porrentruy 1,95 m., à Montbéliard 2,89 m. et à Courtelary 4,76 m. Ceci est évidemment une erreur : il y a eu confusion avec la perche, qui, selon ce même tableau, n'aurait eu dans l'Erguel que **1,79 m.** ! **Partout** la perche a toujours été plus longue que la toise qui, à l'origine, devait représenter l'envergure des deux bras étendus d'un homme de taille moyenne. En dépit de ce tableau qui prétend qu'à Bienne on ne fait pas usage de la toise, il est avéré que la toise biennoise et erguélienne est comptée de nos jours encore à 180 cm. Or, la toise de St-Martin n'a exactement que **151 cm.** Comment expliquer cette différence ? C'est que la toise n'a pas eu dans tous les temps, pas plus que dans tous les pays, la même longueur. Même de nos jours, on distingue encore dans le Vallon, la petite et la grande toise, celle-ci ayant 2 m, et il est probable qu'au moyen âge, elle était plus courte que la toise ordinaire de 180 cm. Casimir Benoît semble donc avoir eu raison de considérer la Toise de St-Martin ou *Martisklafter* comme un étalon et c'était bien aussi l'avis des hommes de loi qui, il y a une quarantaine d'années, ayant à trancher un différend touchant le cadastre de Bienne, n'hésitèrent pas à monter à Frinvillier pour s'assurer de la longueur exacte qu'avait autrefois la « Klafter » en mesurant *la toise de St-Martin*. (2)

1) V. Actes de la Société jurassienne d'Emulation 1928, p. 256.

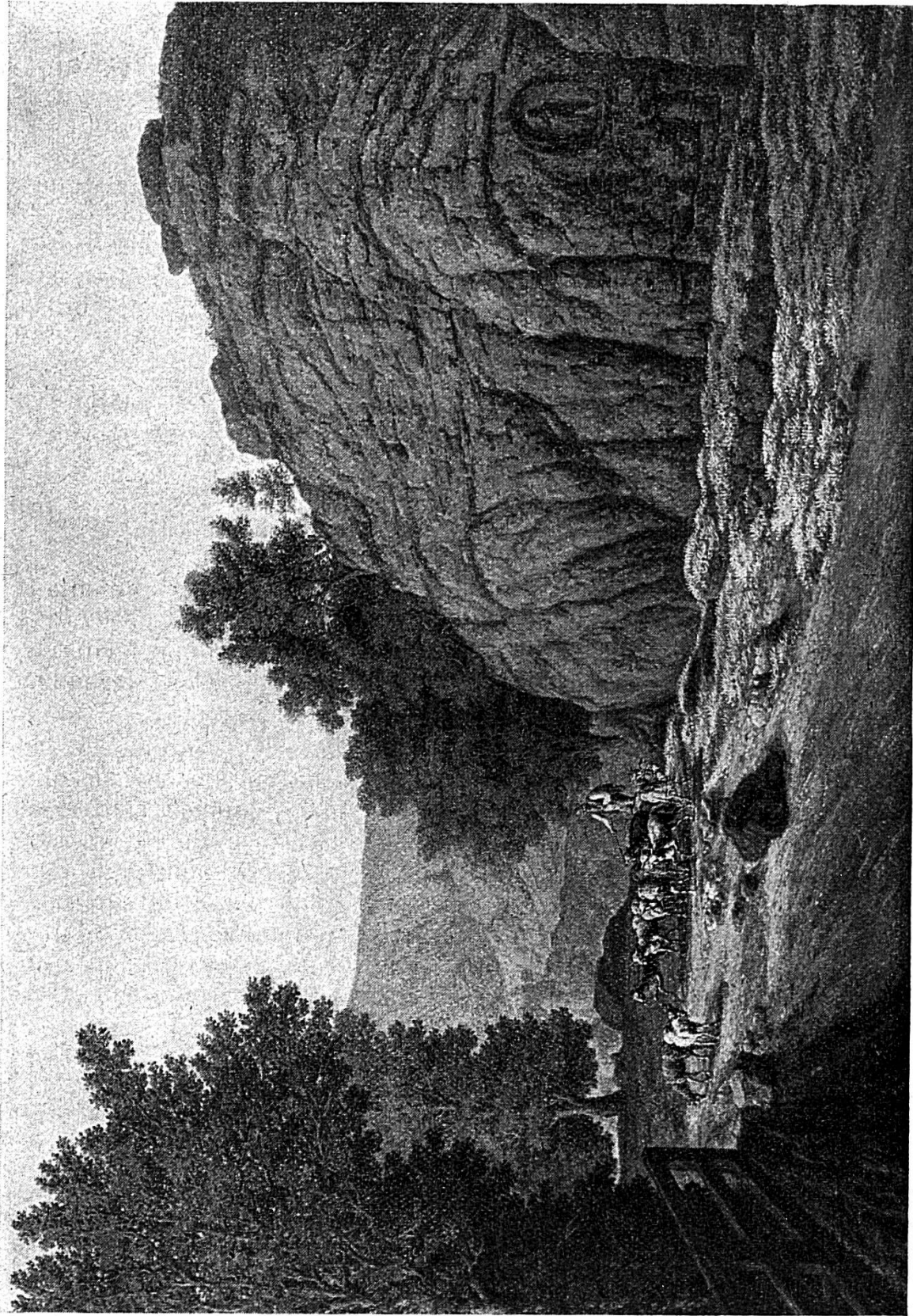
2) Communication de M. Werner Bourquin, directeur du Musée Schwab, à Bienne.

L'avocat Franz-Ludwig Haas (1808-78), qui était natif de Bienne, semble être de ce sentiment aussi quand il écrit dans la notice qu'il consacra à la *Martisklafter* et que M. Türlér, archiviste fédéral, a publié dans le « *Neues Berner Taschenbuch* » de 1907, p. 256. « Il est possible, dit-il, que ce nom a été mis de façon quelconque en rapport avec les mesurages du bois qu'on exploita de tous temps dans les forêts environnantes et qu'on entasse sur les bords de la route. »

Si Haas n'est pas plus explicite, c'est assurément qu'il n'avait jamais examiné attentivement l'objet dont il parle. Il habitait Berne lorsqu'il écrivit sa notice : il y parle des « traces » d'une niche taillée dans le roc et avoue en terminant qu'il ignore si les travaux de réfection de la route n'ont pas fait disparaître complètement les « vestiges de la Toise de St-Martin ». Il semble qu'il n'avait jamais remarqué la rainure dans le roc qui, de toute évidence, doit représenter la toise, car pour lui, la toise, c'est autre chose. Voici comment il s'explique : « Des deux côtés de la niche, à *une toise l'une de l'autre*, on remarque deux ouvertures allongées de 3 à 4 doigts de hauteur, aux bords arrondis, qui présentent une certaine ressemblance avec les traces qu'auraient laissées deux mains enfoncées dans une terre molle. D'après une légende encore vivante, saint Martin, traversant le Jura, aurait trouvé à cet endroit le sentier obstrué. Il essaya d'escalader la pente très raide de la montagne pour parvenir de l'autre côté, mais le terrain céda sous ses pieds et il serait tombé dans le vide s'il n'avait, dans son angoisse, adressé une prière à Dieu et étendu les bras pour se retenir : le roc s'amollit sous la pression de ses doigts et il fut sauvé de la mort ».

J'avoue que cette légende m'était inconnue. J'ai cherché sur la paroi du rocher les « ouvertures » dont parle Haas : je ne les ai point trouvées parmi les nombreuses inscriptions indéchiffrables qui couvrent la paroi de rocher autour de la niche. Il n'est guère probable pourtant que les intempéries les aient fait disparaître depuis le temps où Haas écrivit sa notice et le peintre Hartmann qui, en 1803, faisait un joli et assez fidèle tableau de la Toise de St-Martin et de ses environs, ne les a pas représentées non plus. En revanche, il n'a pas manqué de reproduire la rainure du rocher au-dessus de la niche, et qui pour nous est la *toise*.

Si Haas avait raison, il faudrait admettre qu'il veuille parler des deux rigoles qui se voient à gauche et à droite de la paroi où est creusée la niche et où le roc commence à s'effriter. Hartmann, dans sa gouache, a en quelque sorte stylisé ces deux rigoles et en a fait un cadre à la niche. En réalité, elles se présentent aujourd'hui (voyez-en la photographie), descendant de



La Toise de St-Martin de Hartmann

biais du rocher, à une distance de 2,70. m l'une de l'autre, ce qui donnerait une *toise* décidément trop longue.

Quoi qu'il en soit, le nom de Toise de St-Martin est fort ancien. A notre connaissance, il est cité pour la première fois dans la « Chronique bernoise » de Justinger. Le chroniqueur reproduit la chanson allemande qui fut composée pour se moquer du prince évêque Jean de Vienne, lors de la guerre que ce Téméraire avant Charles de Bourgogne engagea *en 1367* contre la puissante république de Berne. Il y est dit que les Bernois ayant traversé l'Aar pénétrèrent dans l'évêché par la *Martisklafter* et bousculant tous les obstacles, entrèrent dans l'Erguel. (1)

Der Ber in sinem Mut:
went si dis jerner triben?
si zennent dich und fliend enweg
du willt nit me belieben!
Und fuhr all über ar
und für sant Martinsklafter
do wart viel mengem swar...

L'ours pensa en son courage
Continueront-ils toujours de la sorte?
Ils te narguent, et puis s'enfuient,
Tu ne peux plus le supporter.
Alors il traversa l'Aar
Et passa la toise de St-Martin
Plus d'un en eut grand souci...

Ce nom de *Martisklafter* a intrigué plus d'un commentateur de Justinger. Le savant Studer lui-même (Archiv des hist. Vereins Bern 6, p. 265) croit que ce fut un lieu de pèlerinage (Wallfahrtsort) et il reproduit l'opinion de Haas et sa légende.

M. Türlér, le savant historien bernois, a retrouvé, à plusieurs reprises, le nom de *Martisklafter* dans les comptes de la ville de Bienne. Dans son étude sur la situation des églises de Bienne avant la Réformation (2) il cite le fait que la confrérie des vigneronns répara le chemin près de la Toise de St-Martin (« bi sant Martis Klafters ») et que ce nom est mentionné encore en 1419, 1465 et 1486. En 1441, les Soleurois firent prisonnier « zu sant Martinsklafter » un jeune homme. Et M. Türlér se demande ce que peut bien signifier cette expression qui lui semble désigner un autel dédié à saint Martin ou, peut-être, un ermitage.

Il put répondre à cette question quelques années plus tard lorsqu'il publia dans le même Taschenbuch (1907, p. 245) la relation allemande de la tournée qu'en 1527 le prince évêque Philippe de Gundelheim fit dans ses Etats, relation du reste fort intéressante et qu'on devrait bien traduire pour nos « Actes », car elle est assez difficile à entendre. Le chancelier Dr Nicolas Klett, qui en est l'auteur et accompagnait son prince dans le voyage, y raconte que « als sin gnad unverr von S. Martins-

1) Berner Chronik von C. Justinger, hgg. von G. Studer, p. 135.

2) Neues Berner Taschenbuch 1905, p. 159.

claffter kommen, sind sinen gnaden entgegen kommen 4 junger burgers sün von Biel... » lorsque Sa Grâce (le prince) arriva à peu près à la Toise de St-Martin, quatre jeunes fils de bourgeois de Bienne vinrent à sa rencontre... Ce nom était donc bien connu du XIVe au XVIIe siècles. Il l'était encore au XVIIIe. Dans la relation du dernier voyage que fit en 1776 un des derniers princes évêques, (Frédéric de Wangen), pour recevoir le serment de ses loyaux sujets, on lit :

« A Pierre-Pertuis le prince fut reçu par le grand baillif Imer accompagné d'une députation de l'Erguel. Cette députation fit cortège au prince jusqu'à la Toise de St-Martin, au-dessus de Frinvillier, aux limites du territoire de Bienne. Ici, le souverain fut reçu par le maire de Bienne, Wildermeth... » 1)

Et plus loin :

« A la Toise de St-Martin, au-dessus de Frinvillier, la députation de Bienne prit cordialement congé du prince et lui souhaita toutes sortes de prospérités. (p. 108).

Nous avons dit que le nom de *Martisklaffer* était resté assez populaire, à Bienne du moins, et cela s'explique par le fait que l'endroit est situé à peu près sur la frontière du territoire de la ville et que c'est là que, de tout temps, la coutume voulait qu'on reçût les hôtes plus ou moins illustres qui venaient faire une visite officielle à la vieille cité. C'est bien pourquoi David-Louis Béguelin, dans sa Relation de la tournée de Frédéric de Wangen, qui est le pendant français de celle citée par Bähler, le nom de Toise de St-Martin est inconnu : c'est que Béguelin était alors maire de Courtelary et ne s'était pas encore établi seigneur des forges de la Reuchenette !...

Quant au nom de « St-Martin », il provient de toute évidence de la statue ou de l'image du saint qui ornait la niche avant 1530, c'est-à-dire au temps où le pays était encore catholique. On comprend facilement qu'un saint ait eu sa place à cet endroit. C'est là, en effet, que se trouvait le premier et le plus dangereux tournant de l'ancienne et seule voie qui, de Bienne et du Seeland, conduisait au Jura et qui, on le sait, partait de Boujean pour aller rejoindre le chemin de Vauffelin et descendre ensuite dans le vallon de Frinvillier. A cet endroit, la route qui contourne brusquement le contrefort de la montagne, surplombait à pic la Suze, et de vieilles bouteroues qu'on y voit encore aujourd'hui, prouvent qu'on avait été obligé d'y poser un garde fou. Le saint invitait le voyageur à se recommander à Dieu dans ces parages et nous nous souvenons que dans notre

1) Bähler : Biel vor hundert Jahren, p. 104.

jeunesse les tout vieux de Féry se signaient encore par vieille tradition sacrée lorsqu'ils passaient sous la toise de St-Martin, et cela bien que la nouvelle route qu'ils suivaient n'offrît plus les dangers de l'ancienne. Quand on demandait au *Reniflou* pourquoi, lui protestant, faisait le signe de la croix ou soulevait son bonnet en passant à cet endroit, il répondait solennellement :

— C'est ma grand'mère qui m'a eu recommandé de le faire et ma grand'mère savait pourquoi elle me disait de le faire.

Au témoignage de Haas, déjà cité, « les passants catholiques qui connaissent la légende de St-Martin ne manquent pas de faire le signe de la croix sous la toise de St-Martin ».

A défaut de documents, ce nom même de St-Martin nous indiquerait que la chose est fort ancienne. Les églises de la chrétienté qui ont pour patron saint Martin sont toujours parmi les plus anciennes, témoin Perles, au-delà de Boujean et Cressier, au-delà de Neuveville, dont le temple a été, dit-on, construit sur les ruines de deux autels dédiés à Mars et à Noria. C'est que Martin, le saint guerrier, a pour ainsi dire servi de transition entre les divinités des Romains et les représentants de la religion nouvelle. Partout, sans doute, où le peuple vénérât ou adorait le dieu de la guerre Mars, les prêtres chrétiens lui substituèrent Martin par similitude de nom. Et c'est une des raisons pour lesquelles le valeureux saint de Tours est toujours représenté en soldat vêtu d'une cuirasse.

Une preuve frappante de ce fait nous est justement fournie par la niche de Frinvillier. Il y a une dizaine d'années on a trouvé dans un éboulis, sur les bords de la Suze, directement au-dessous du tunnel et de la niche de St-Martin, une pierre votive dédiée au dieu Mars et qu'on peut voir au Musée Schwab à Bienne. Nous pouvons en donner la photographie grâce à l'obligeance de notre ami M. Werner Bourquin, directeur de ce musée, à qui nous sommes redevables aussi de l'illustration représentant la charmante gouache de Hartmann.

M. Tatarinoff, l'érudit professeur de Soleure, a décrit cette pierre dans la *Neue Zürcher Zeitung* (1918, No 1223). L'inscription latine que présente cette table, dit-il, est bien conservée :

MARTI M. MACCIVS SABINUS EX VISSV
c'est-à-dire :

A Mars M(arcus) Maccius Sabinus (voue ceci) en suite d'un songe.

La table est en pierre d'Hauterive : elle a une largeur de 50 cm, une hauteur de 23 cm et une épaisseur de 13 cm. Comme l'inscription qu'elle porte, la pierre est bien conservée, les



Table de Frin villier

bords seuls en sont un peu ébréchés. La hauteur des lettres soigneusement taillées, quoique irrégulières, est de 4 cm. L'I de SABINVS est lié à l'N, de même que l'V à l'S.

La table ne présentant aucune trace d'ornement ou de profil, il est probable qu'elle se trouvait murée dans un cadre, un cartouche, ou qu'elle était fixée sur une entrée de porte, car nous ne savons naturellement pas si Maccius Sabinus avait voué au dieu Mars un autel, un sanctuaire ou autre chose.

L'expression EX VISSV, en suite d'un songe, n'a pas encore été rencontrée en Suisse jusqu'à ce jour, mais se retrouve assez fréquemment dans le culte romain. EX VISSV, au lieu de EX VISV, qui serait la forme littéraire, est une forme dialectale et n'est pas nouvelle. Pour qui sait le rôle que jouaient les songes dans la vie des Romains pieux et jusqu'à quel point cette mentalité s'est conservée chez les chrétiens des premiers siècles, des inscriptions comme celle de Frinvillier n'ont rien de surprenant.

Ce qui est plus intéressant, c'est le lieu où fut découverte cette pierre.

C'est à l'endroit où l'ancienne voie romaine de Petinesca à Augusta Rauracorum, pénétrait dans les gorges de la Suze et qu'on désigne sous le nom de *Martisklafter*... De nos jours encore on y voit, creusée dans le roc, une niche facilement accessible de l'ancien chemin. Au Musée Schwab, à Bienne, se trouve une gravure rare, colorée et bien conservée, du peintre Hartmann. Elle est datée de 1803 et porte la légende : La Toise de St-Martin au-dessus de Freinvilliers dans l'Erguël, à une lieue de Bienne sur la route contre Reuchenette, dans le Département du Haut-Rhin (No 598, don de F. Blösch). Or, la niche se voit distinctement sur ce tableau (de même que la toise). Mais ce qui frappe, c'est qu'on y distingue nettement une figure d'homme debout. Avec de l'imagination, on pourrait fort bien la considérer comme un portrait du dieu Mars devenu gaulois (ou plutôt comme le portrait de saint Martin). On ne saurait reconnaître si cette figure est sculptée dans la niche et il n'est pas exclu que le peintre ne l'y a dessinée que parce que saint Martin devait y être...

Remarquons ici que, pour nous, il n'y a aucun doute que Hartmann s'est amusé à poser dans la niche le saint gaulois qui devait y être autrefois. La preuve c'est que, à l'origine, la niche était fermée par un grillage ou une porte à claire-voie, ainsi que le prouve les traces des gonds et de la gâche, qui se voient encore distinctement dans le roc. Or le tableau de Hartmann n'a point de grille ni de claire-voie.

Les donneurs de noms chrétiens, continue M. Tatarinoff, ne voulant plus rien savoir du dieu Mars, firent de Mars un Martin et la toise de St-Martin était née.

Les souvenirs de Mars en terre galloromaine étaient très

nombreux ; d'autre part, le saint guerrier Martin était devenu pour ainsi dire le patron des Francs mérovingiens ; on ne saurait donc écarter sans autre l'opinion que Mars et Martin ont été mêlés sous certains rapports. Il serait intéressant de connaître d'autres endroits où les cultes de Mars et de Martin se rencontrent...

Nous avons cité Cressier et son église. Ajoutons que Martin fut, de tout temps, un saint particulièrement populaire dans le Jura et que l'église St-Benoît à Bienne possédait aussi son autel dédié à St-Martin. Si, ainsi que nous l'avons dit, on parle à Péry d'une « Toise de St-Pierre », cela provient évidemment d'une confusion relativement récente. Chez les protestants même, saint Pierre est resté le plus populaire des saints et tout naturellement, on aura substitué Pierre à Martin.

M. Maccius Sabinus, dit encore M. Tatarinoff, était certainement Galloromain. Le nom Maccius était aussi bien celtique que romain. Nous avons donc, dans notre inscription de Frinvillier, affaire à un naturel du pays qui, à son nom de famille celtique, a ajouté le nom de Sabinus tout à fait romain, pour augmenter son prestige. L'inscription est sans doute du III^e siècle.

A ces considérations, fort intéressantes on en conviendra, sur la découverte de Frinvillier, M. Robert Durrer, archiviste à Stans, en a joint quelques-unes dans le No 1242 du même journal zurichois.

Il semble bien prouvé, dit M. Durrer, que le lieu dit *Martisklafter* est en corrélation avec l'inscription trouvée non loin de là. Ce qui serait important, c'est de savoir quand ce nom se rencontre pour la première fois dans un document ; il remonte sans aucun doute au temps où la pierre se voyait encore à sa place primitive et est dérivé du datif *Marti*. Il faut que ce soit l'inscription même qui ait donné son nom à l'endroit et ait provoqué le culte de saint Martin dans ce lieu, si culte il y a eu au moyen âge. Il est difficile de savoir si Hartmann a bien vu un saint Martin dans la niche. L'image ou le simple souvenir d'un sanctuaire de Mars ne peut avoir été l'origine de ce nom...

Le savant de Stans semble avoir vu juste : comme nous l'avons montré, il est plus que probable que le peintre a fait œuvre d'imagination en peuplant la niche d'un saint Martin en 1803, et c'est vers 1370 que, pour la première fois, nous rencontrons le nom de *Martinsklafter* dans l'histoire. (Chronique de Justinger.)

Nous n'avions donc pas tort d'estimer que la Toise de St-Martin, si insignifiante et modeste qu'elle paraisse sur son rocher, est un document important sous bien des rapports et

qu'elle remonte à une haute antiquité. Et si nos présomptions sont justes, il faut avouer que le fait d'avoir gravé dans le roc indestructible et dès les premiers temps du moyen âge sans doute, leur principale mesure de longueur dénoteraient chez nos ancêtres un bon sens et un souci de paix et de justice tout à fait remarquables, unique sans doute dans l'histoire de notre pays et, peut-être, de l'Europe (1).



1) On pourrait, il est vrai, supposer que la rainure taillée au-dessous de la niche n'a été faite que pour arrêter la pluie qui, découlant du rocher, aurait pu endommager le saint dans sa niche. Mais son bord inférieur n'est pas plus avancé que le bord supérieur, ce qui devrait être le cas si elle avait servi de chéneau. De plus, elle est bien horizontale, parallèle à la bordure de l'ancienne route, si tant est que cette bordure n'a point changé de niveau (2.50 m. à chaque bout de la rainure).

Autre hypothèse : Aurait-elle peut-être servi d'appui, ou, si l'on veut, à la marquise qui à tout hasard, protégeait la niche ? Dans ce cas, on retrouverait certainement dans le rocher les traces des trous qui nécessairement devaient recevoir le bout des supports du toit, comme on y voit encore le trou de la gâche de la porte. Or, nous avons cherché en vain les traces de ces trous.

Nous attirons à ce propos l'attention des préhistoriens sur la grotte naturelle qui se voit à quelque cinquante pas de la Toise de St-Martin, mais de l'autre côté du rocher qui fait saillie sur l'ancien chemin. Cette grotte, dans laquelle un homme se tient aisément debout, a une ouverture de 2.30 m. sur 1.50 m., et son sol pourrait réserver plus d'une surprise à ses explorateurs.